

RETROUVER UN VÉLO VOLÉ ?

C'est plus simple avec...
un vélo marqué !

Avec le marquage **BICYCODE®**, un numéro unique est gravé sur le vélo. Il figure également dans un registre national, associé aux coordonnées du propriétaire.

C'est une véritable immatriculation.

Policiers et gendarmes ont accès au registre national de marquage des vélos. Ils peuvent contacter leurs propriétaires quand c'est nécessaire.

Plus d'information sur
interieur.gouv.fr et fub.fr
(Fédération française des Usagers de la Bicyclette)
Liste des opérateurs de marquage de vélo sur
bicycode.org

